CGV : Bon cadeau

Document de référence · Modèle Fotostudio n° 91232 · Édition du 5 novembre 2026

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Sauf déplacement expressément inclus dans l'offre ou le devis, les déplacements sont facturés au réel à **0,85 € TTC par kilomètre parcouru**, sur la base du trajet aller-retour au départ et au retour du Studio Timeless, 46 avenue des Bénédictins, 87000 Limoges. Une estimation est indiquée au devis avant réservation ; les frais kilométriques sont facturés après la prestation selon le kilométrage effectivement parcouru. Tout kilométrage inclus s'entend en distance totale aller-retour ; seuls les kilomètres excédentaires sont facturés. Tout montant de déplacement expressément inclus est déduit des frais correspondants. Les éventuels péages et frais de stationnement sont refacturés au réel après la prestation. La TVA applicable suit le régime de la prestation principale. Les conditions de déplacement déjà convenues dans les contrats et devis acceptés restent inchangées. Ces frais ne sont pas couverts par la valeur du bon cadeau, sauf mention contraire.

"Bon cadeau soumis à conditions dédiées : nominatif (code unique), valable 12 mois, non remboursable/non échangeable, valeur à hauteur du montant payé (complément possible si tarifs évoluent). Conditions : https://studiotimeless.fr (CGV / Bons cadeaux)."

DROIT DE RÉTRACTATION

Lorsqu'un bon cadeau est acheté et payé directement dans les locaux du Studio Timeless, l'achat est conclu en boutique et n'ouvre pas droit au délai légal de rétractation de 14 jours applicable aux contrats conclus à distance ou hors établissement.

L'achat d'un bon cadeau en ligne bénéficie d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la conclusion du contrat, conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation. Si le bon est utilisé avant l'expiration de ce délai pour réserver une séance à date fixée, le droit de rétractation s'éteint conformément à l'article L221-28. Si le bon n'est pas utilisé pendant ce délai, le droit de rétractation prend fin à l'expiration des 14 jours.

La valeur du bon cadeau et l'acompte associé restent acquis au studio en cas d'annulation à l'initiative du client après la confirmation de la séance. Le bon cadeau lui-même demeure nominatif, non remboursable et non échangeable conformément aux conditions particulières.

Médiation de la consommation

Après réclamation écrite préalable adressée à Studio Timeless, le consommateur peut saisir C&C-médiation (Conseils et Consommation-Médiation), médiateur désigné M. Dominique-Pierre COULON, 37 rue des Chênes, 25480 Miserey-Salines, téléphone 07 861 892 25. Site : https://www.cc-mediateurconso-bfc.fr.